

DÉCLARATION DE LA CASUM

RENTRÉE SEPTEMBRE 2006

L'année 2005-2006 à l'Université de Montréal s'est terminée sous le choc de l'annonce d'un budget asphyxiant pour l'année 2006-2007. Aux compressions, amputations et coupes sombres s'ajoutaient les arrêts d'embauches, abolitions de postes et nouveaux frais imputés aux étudiants. Le coup porté à l'intégrité du milieu universitaire et la dégradation des conditions de travail laissent prévoir un assèchement de l'activité de recherche et une menace à la formation des étudiants. C'est bien la réalisation de la mission universitaire qui était en danger. Au nom d'une inexplicable volonté d'éponger le déficit à moyen terme, la direction engageait l'Université de Montréal sur la pente du sous-développement. Une telle orientation mettait en péril la position de l'Université de Montréal dans l'éducation supérieure au Québec

La CASUM avait critiqué le choix fait par la direction. Dénonçant son attitude démissionnaire, la CASUM regrettait le fatalisme et la planification à courte vue dont tous les segments de la communauté universitaire allaient souffrir. Elle déplorait l'apparent défaitisme de l'administration en ce qui concerne le réinvestissement public dans l'enseignement supérieur. Plutôt que de priver la communauté universitaire des ressources vitales à sa survie, la direction était conviée à réclamer le réinvestissement public avec toute l'insistance que justifiait la gravité de la situation.

L'annonce d'un certain refinancement, faite par le Gouvernement du Québec, suscite une satisfaction mitigée. Quoique bienvenu, le montant est largement insuffisant. Il ne s'ajoute pas à ce que devrait verser le gouvernement fédéral, puisque Québec entend se rembourser à partir des transferts qui seraient éventuellement obtenus d'Ottawa. On demeurera encore loin d'avoir comblé les besoins criants du milieu universitaire.

En attendant la CASUM demande que le réinvestissement qui se fera, quelle que soit son importance, soit destiné à la communauté universitaire en priorité, et surtout pas à l'achat de nouveaux immeubles. Elle demande une révision immédiate du budget 2006-2007, avec pour objectif l'annulation des compressions inscrites à ce budget, ainsi que des nouveaux frais technologiques imposés aux étudiants. Le déficit peut attendre.

La CASUM insiste sur le fait qu'il faut davantage de financement public. Les autorités doivent être constamment interpellées afin de les sensibiliser à l'importance de l'éducation pour la collectivité et de leur rappeler leurs responsabilités de mandataires de la société québécoise. La CASUM considère cette question comme capitale. Pour la première fois, elle adresse sa déclaration de la rentrée autant aux autorités politiques qu'à la communauté universitaire de l'UdeM.

La CASUM encourage le rapprochement entre les instances décisionnelles à l'Université de Montréal. Elle réitère la nécessité de la consultation préalable avant toute prise de décision susceptible d'avoir un impact sur la communauté universitaire.

CASUM (Coalition des Associations et Syndicats de l'Université de Montréal)

Les signataires :

L'AGEEFEP (Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente)

Le SCCUM (Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal)

Le SEEUM/SCFP, section locale 1186 (Syndicat des employés d'entretien de l'Université de Montréal)

Le SEUM/SCFP, section locale 1244 (Syndicat des employé-e-s de soutien de l'Université de Montréal)

Le SGPUM (Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal)

La FAECUM (Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal)